

Hélène Becquet

Royauté, royalismes et révolutions : Marie-Thérèse-Charlotte de France (1778-1851)

Thèse de doctorat en histoire sous la direction de Jean-Clément Martin, université Paris I-Panthéon-Sorbonne, soutenue le 8 décembre 2008 au centre Pierre Mendès France de l'université de Paris I, devant un jury constitué de Philippe Boutry, Michel Figeac, Etienne François (président), Hervé Leuwers, Jo B. Margadant, Jean-Clément Martin.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Hélène Becquet, « Royauté, royalismes et révolutions : Marie-Thérèse-Charlotte de France (1778-1851) », *Revue d'histoire du XIX^e siècle* [En ligne], Thèses et HDR soutenues, mis en ligne le 01 février 2009, Consulté le 06 février 2012. URL : <http://rh19.revues.org/index3812.html>

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rh19.revues.org/index3812.html>

Document généré automatiquement le 06 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Hélène Becquet

Royauté, royalismes et révolutions : Marie-Thérèse-Charlotte de France (1778-1851)

Thèse de doctorat en histoire sous la direction de Jean-Clément Martin, université Paris I-Panthéon-Sorbonne, soutenue le 8 décembre 2008 au centre Pierre Mendès France de l'université de Paris I, devant un jury constitué de Philippe Boutry, Michel Figeac, Etienne François (président), Hervé Leuwers, Jo B. Margadant, Jean-Clément Martin.

- 1 La longue vie de Marie-Thérèse-Charlotte de France, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche-Lorraine a inspiré un certain nombre de biographes attirés par l'aspect romanesque de celle que ses contemporains ont surnommé « L'Orpheline du Temple ». Pour notre part, ce personnage a éveillé notre intérêt en raison de sa très longue vie et de sa place dynastique. En effet, née fille de France, devenue Dauphine de France par son mariage, elle meurt en reine d'exil, après avoir élevé le comte de Chambord, dernier représentant de la branche aînée des Bourbons. Nulle nostalgie dans ce constat mais l'hypothèse que Marie-Thérèse-Charlotte de France pouvait être une clef pour comprendre le fonctionnement de la royauté à l'époque de la Révolution. Cette hypothèse avait été mise à l'épreuve dans une thèse d'Ecole des Chartes soutenue au mois de mars 2004. Ce premier travail nous avait permis de montrer que Marie-Thérèse-Charlotte de France était une figure essentielle des différents courants royalistes français. D'un point de vue méthodologique, nos recherches nous avaient aussi permis de constater que ce que représentait la fille de Louis XVI comptait tout autant que ce qu'elle était. Il nous a donc fallu élaborer, pour notre doctorat, une méthode de travail particulière qui nous éloignait nécessairement d'une biographie « traditionnelle » conçue comme un simple récit de vie. Nous avons choisi de privilégier non la personne de la princesse c'est-à-dire sa personnalité, ses motivations et son intimité mais son personnage et sa figure. Autrement dit, nous avons travaillé sur la manière dont Marie-Thérèse-Charlotte de France s'inscrit dans la société et la politique de son temps –son personnage- et sur les discours qui ont été élaborés sur elle -sa figure. Cette approche ne fait pas moins de ce travail une biographie mais ce n'est qu'une des multiples possibles sur cet individu.
- 2 Nous définissons la biographie de Marie-Thérèse-Charlotte de France comme une « biographie politique ». En effet, à travers la vie de ce personnage, c'est sur l'histoire politique de la France de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle que nous avons souhaité jeter un éclairage nouveau. Deux phénomènes connexes, peu étudiés en tant que tels sur cette période, ont retenu notre attention : la royauté et le royalisme. La royauté d'Ancien Régime a fait l'objet de nombreuses études mais celle du tournant des XVIII^e et XIX^e siècles est mal connue, malgré un renouveau certain des travaux sur le sujet, pour la période de la Restauration. Quant aux royalismes, à penser toujours au pluriel, ils sont au mieux étudiés dans le cadre de l'histoire des droites en France et l'historiographie est, sinon à l'abandon, du moins, à quelques exceptions près, peu convaincante. Le relatif désintérêt des historiens pour ces sujets provient tout d'abord de la confiscation de ces champs de recherche par une historiographie traditionnelle conservatrice et souvent grand public. Autre raison : la tendance d'une grande partie des historiens à considérer que la royauté a perdu la partie dès 1789 ou 1793 et que les rois et leurs partisans ne sont plus qu'un phénomène marginal dans la France de l'après révolution. L'échec, pourtant tardif, de la royauté leur apparaît comme inéluctable. Une dernière cause à cette relative déshérence nous semble pouvoir être trouvée dans la compartimentation de l'historiographie malgré des essais répétés de décloisonnement. Histoire moderne, Histoire révolutionnaire, Histoire contemporaine ont des objets d'étude et des méthodologies qui correspondent moins souvent qu'on ne le croirait *a priori*. Cela ne facilite pas un travail transversal. Nous avons pour notre part choisi de travailler sur une temporalité moyenne pour étudier à la fois les changements de la royauté depuis la fin de l'Ancien Régime jusqu'au

milieu du XIX^e siècle et la naissance du royalisme. Nous avons voulu montrer que la royauté a survécu à la Révolution en s'adaptant, bon an, mal an à la nouvelle donne politique et que le royalisme participe pleinement de la vie politique et culturelle de la France du premier XIX^e siècle. Il n'est pas question, ce faisant, de faire l'apologie de l'un et de l'autre mais de restituer un pan méconnu de l'histoire de la période.

- 3 Constituer un corpus d'après l'approche choisie n'a pas été simple. Les écrits personnels de la princesse, Mémoires et correspondance, devaient être de toute évidence examinés mais ils ne suffisaient pas. Pour notre thèse d'École des Chartes, nous avons élaboré un corpus de brochures et d'estampes concernant la princesse qui nous a servi de base et que nous n'avons cessé d'enrichir. Les journaux et les mémoires de l'époque ont fait l'objet de dépouillements soigneux sinon systématiques. Nous nous sommes enfin attachée à trouver des traces de Marie-Thérèse dans la littérature de la période.
- 4 Le vrai problème de ce travail a été de définir le corpus des sources manuscrites. Consulter les archives de la maison du roi était incontournable mais si le fonds de la maison des Enfants de France est riche sous l'Ancien Régime, il nous a été impossible de retrouver aucune trace de la maison de Marie-Thérèse-Charlotte sous la Restauration, ce qui laisse en suspens bien des problèmes. Ensuite, des recherches dans le fonds du ministère de l'intérieur qui conserve à la fois l'état de l'opinion publique et les mesures prises par les préfets pour la sécurité de la princesse durant ses voyages étaient indispensables. Enfin, et surtout, il fallait reconstituer ses périodes d'exil : les archives du ministère des Affaires Étrangères, celles du Hof-Haus und Staatsarchiv de Vienne, les différents fonds londoniens étaient nécessaires à cette entreprise. Mais pour le reste des archives publiques, rechercher des traces de Marie-Thérèse-Charlotte dans des masses documentaires parfois mal inventoriées revenait à chercher une aiguille dans une botte de foin : nous avons donc procédé par sondage et par recoupements.
- 5 Restaient les archives d'origine privée. Nous nous sommes heurtée là à un obstacle majeur : bien des papiers sont encore aujourd'hui dans des familles qui ne les ouvrent que parcimonieusement aux chercheurs. C'est notamment le cas des archives Blacas, Decazes et de celles du baron Théodore Charlet, secrétaire des commandements de Marie-Thérèse de France. Néanmoins, les archives nationales conservent des fonds de proches de Marie-Thérèse, notamment les papiers du cardinal de La Fare. Mais, même là, certains fonds furent très décevants à l'aune des espoirs suscités.
- 6 Incontestablement notre documentation nous a laissés sur un certain sentiment de frustration : certaines périodes sont extrêmement mal documentées, comme le séjour à Varsovie de Marie-Thérèse-Charlotte ou les dernières années de sa vie – la série du courrier intercepté des archives de Vienne se termine en 1841 – et, de manière générale, son action politique demeure difficilement saisissable.
- 7 Initialement, nous avons songé à organiser notre travail selon le modèle proposé par Jacques Le Goff dans son *Saint Louis*. Une première partie aurait raconté la vie de Marie-Thérèse, une seconde son rôle dynastique et politique, une troisième aurait traité de son image. Nous y avons renoncé finalement non pas tant en raison de la disproportion qui aurait existé entre les trois parties que parce qu'il nous semblait trop complexe de séparer les trois éléments. En effet ce qui différencie nettement le cas de *Saint Louis* de celui de Marie-Thérèse-Charlotte de France, c'est que, dans le cas de la princesse, l'écriture hagiographique et romanesque est contemporaine de son existence et s'amenuise après sa mort. Les interactions entre sa vie et son image sont ainsi perpétuelles : il fallait donc traiter le personnage et la figure de front. Nous avons finalement choisi de faire un plan chronologique, celui qui est le plus souvent usité en matière biographique. Nous avons divisé la vie de Marie-Thérèse-Charlotte de France en cinq parties, d'inégale longueur, choisissant de préférer la cohérence du raisonnement à un équilibre entre parties qui aurait été artificiel.
- 8 L'enfance de Marie-Thérèse-Charlotte de France, abordée dans la première partie nous a permis d'examiner le statut de fille de France à la fin de l'Ancien Régime et les transformations qu'y introduit la mise en place de la monarchie constitutionnelle. La loi salique exclut Marie-Thérèse-Charlotte de France du trône, comme toutes les princesses depuis le XIV^e siècle. Cela ne signifie pas pour autant que son rôle dans la monarchie soit nul. Elle fait partie d'un

système dynastique qui l'intègre complètement à la monarchie française d'une part mais aussi plus largement aux monarchies européennes : si elle ne doit pas régner en France, elle est normalement destinée à régner à l'étranger, par mariage. Le statut de Marie-Thérèse est la manifestation de la permanence des structures d'une royauté sacrée et héréditaire. Pourtant, des transformations sont à l'œuvre dès le règne de Louis XVI. Dans l'idéologie monarchique d'abord : la loi salique est désormais jugée, jusque par les défenseurs de l'absolutisme, à l'aune de son utilité et non plus regardée comme une loi divine. Mais aussi dans les représentations : la figure paternelle du monarque n'est plus celle du père autoritaire et craint mais du père aimé et aimant. Le retour des souverains à Paris en 1789 et la mise en place d'une monarchie constitutionnelle, proclamée à la fin de l'année 1791 accélèrent les changements en cours et entraînent une rupture brutale avec nombre de traditions. Marie-Thérèse perd tout statut politique. Elle n'est plus rien au regard d'une constitution écrite qui cantonne le titre de princes aux seuls mâles aptes à hériter du trône. L'exclusion des femmes de la monarchie constitutionnelle manifeste la volonté des révolutionnaires de rompre avec une monarchie domestique et sacrée. De 1778 à 1792, on assiste ainsi à une laïcisation de la royauté et à une « vulgarisation » du monarque, plus proche de son peuple, symptômes d'une forme de désacralisation.

- 9 La deuxième partie de la vie de Marie-Thérèse-Charlotte commence le 10 août 1792 quand le château des Tuileries est pris d'assaut par la foule et que le roi se réfugie auprès de l'Assemblée législative. Celle-ci, indécise, finit par le livrer à la Commune de Paris née de l'insurrection du 10 août. Le 13 août 1792, la famille royale est conduite au Temple où Marie-Thérèse de France demeure pendant trois ans. Cet événement est fondamental pour l'histoire de la royauté et des royalismes français. Le « martyr » de la famille royale est à la fois une des sources de la légitimité de la royauté du XIX^e siècle et la pierre de touche de la construction de l'imaginaire royaliste. Aucun ouvrage n'est pourtant revenu sur le sujet depuis le Louis XVII d'Alcide de Beauchesne paru en 1852. Nous avons donc restitué les conditions matérielles et politiques de l'emprisonnement de la famille royale en nous efforçant de les débarrasser des scories d'une historiographie vieillie et partisane. Il apparaît alors que la famille de Louis XVI constitue un enjeu majeur des luttes entre factions révolutionnaires. Son maintien en prison et la mort du roi, de la reine, de Madame Elisabeth, sont le fruit des circonstances politiques et de la conscience aiguë qu'ont les révolutionnaires du problème posé par la sacralité du sang royal encore bien réelle aux yeux d'une partie des Français. Marie-Thérèse-Charlotte, seule survivante de sa famille finit par être remise à l'Autriche au mois de décembre 1795 en échange de prisonniers français et d'une paix finalement illusoire.
- 10 L'emprisonnement de la famille royale au Temple est aussi le moment où se développe une production d'estampes, livres et objets divers autour de la famille royale à l'échelle européenne. Dès la fin de l'année 1792, Louis XVI et sa famille sont ainsi transformés en héros et en martyrs. Le succès de cette production est immense car non seulement elle touche les royalistes *stricto sensu*, mais aussi un public plus large, sympathisant, nostalgique, séduit par la forme sentimentale ou gothique sous laquelle est narrée l'histoire de la famille royale. Cette sentimentalité se cristallise après la mort de Louis XVII, le 8 juin 1795, sur Marie-Thérèse-Charlotte qui devient le personnage central des royalismes et celle dont le nom est le plus souvent avancé pour la succession au trône de France, avant comme après son départ pour Vienne.
- 11 Au mois de janvier 1796, Marie-Thérèse-Charlotte de France arrive à Vienne, dans la famille de sa mère, première étape d'un long exil qui ne s'achèvera vraiment qu'au mois de septembre 1815. Marie-Thérèse est désormais la « fille de Louis XVI », ainsi qu'on la nomme, la véritable détentrice de la légitimité dynastique aux yeux d'une majorité des royalistes. Afin de contrer toute velléité politique de la part de la princesse, son oncle Louis XVIII, frère de Louis XVI et prétendant à la couronne de France, la fait ramener auprès de lui et lui fait épouser en 1799 son cousin germain, Louis-Antoine d'Artois, duc d'Angoulême, héritier à moyen terme de la couronne. Le prétendant élabore dès lors les grands thèmes de propagande royale qui seront ceux de la première Restauration : image du roi-père, d'Édipe, culte du souvenir des morts royales, le tout justifié par la présence auprès du roi de la fille du roi « martyr », vivante

image de son père. Cette imagerie centrée sur la duchesse d'Angoulême atteint son apogée au cours de la première Restauration où elle incarne l'idée d'unité nationale. Les Cent-Jours y mettent fin. La défense de la ville de Bordeaux par Marie-Thérèse contre les troupes de Napoléon, courageuse mais inefficace, pose la princesse en « Héroïne » mais une héroïne partisane, défenseur de la plus pure tradition royale.

12 La duchesse d'Angoulême s'avère en effet être, durant toute la Restauration, le ferme soutien de ceux qu'à partir de la fin de l'année 1815 on appelle les ultraroyalistes et qui s'opposent à la politique de Louis XVIII jugée trop conciliante à l'égard de l'héritage de la Révolution. Ce rôle politique est l'un des aspects abordés dans la cinquième partie qui cherche à déterminer le rôle de Marie-Thérèse-Charlotte de France au sein de la monarchie restaurée, dans laquelle elle tient lieu de reine. Sa place dans les cérémonies dynastique, en particulier dans les cérémonies qui commémorent la mort de ses parents, permet de mesurer l'évolution des représentations et des conceptions monarchiques. Le sang royal y tient une place prépondérante. La royauté de la Restauration tire de l'illustration de la dynastie et du « martyr » de ses membres pendant la Révolution sa légitimité et une nouvelle sacralité. Marie-Thérèse-Charlotte, fille de France et fille de « martyrs » tient dans ce processus une place essentielle. Cette place se traduit-elle concrètement sur le plan politique ? La réponse est très nuancée. La duchesse d'Angoulême a de toute évidence représenté un obstacle de taille aux gouvernements « centristes » de Louis XVIII. Mais, sous le règne de Charles X, il est difficile d'indiquer des actions politiques fortes de la princesse. Elle demeure néanmoins une figure dominante de la politique de la période, ce qui explique les attaques, assez nombreuses dont elle fait l'objet lors de la Révolution de 1830.

13 L'ultime départ pour l'exil de la duchesse d'Angoulême ne signifie pas plus la fin de son rôle politique qu'il ne signale la mort du royalisme. Dans un mouvement légitimiste déchiré entre les partisans du duc de Bordeaux, Henri V et du vieux Charles X, elle apparaît une fois de plus comme un facteur d'unité. L'échec de la révolte menée par sa belle-sœur, la duchesse de Berry, et le remariage de celle-ci, la laissent seule sur le devant de la scène légitimiste. C'est elle qui supervise la formation de son neveu Henri V. Elle représente en outre la mémoire vivante d'un légitimisme dont le romantisme se manifeste alors dans de longs pèlerinages doloristes vers celle qui est « la Vierge des Sept Douleurs ». Sa mort en 1851 suscite un flot d'émotion dans toutes les branches du royalisme français poussant même le Prince-Président à dire une messe en son honneur. On salue alors en elle une sorte de monument national : Chateaubriand n'avait-il pas dit que « Ses souffrances sont montées si haut qu'elles sont une des grandeurs de la France » ? Elles sont en tout cas un des principaux thèmes de la culture politique royaliste du XIXe siècle. Elles sont aussi, probablement, à l'origine de l'échec final de la royauté en France : elle a donné à son neveu le modèle d'une politique providentialiste, reposant sur la soumission aux décrets divins. Le fameux refus du drapeau blanc en est sans doute le fruit. C'est ainsi que Marie-Thérèse-Charlotte de France, d'échecs en espoirs de Restauration aura accompagné toutes les vicissitudes de la royauté et les querelles du royalisme français sur près d'un siècle, permettant d'en révéler les éléments inexplorés.

Pour citer cet article

Référence électronique

Hélène Becquet, « Royauté, royalismes et révolutions : Marie-Thérèse-Charlotte de France (1778-1851) », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], Thèses et HDR soutenues, mis en ligne le 01 février 2009, Consulté le 06 février 2012. URL : <http://rh19.revues.org/index3812.html>

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Licence portant sur le document : Tous droits réservés

Thèses et HDR dix-neuviémistes : 2008